ENG241 - Information et communication pour l'ingénieur - Oral probatoire

Valide à partir du 01-09-2024

Code : ENG241

Unité d'enseignement de type mixte

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale : EPN07 - Chimie Vivant Santé / 1

Contact national :

EPN 07Chimie, vivant, santé

2 rue Conté
31.4.58
75003 Paris
01 40 27 23 81
Myriam Pillier
myriam.pillier@lecnam.net

Présentation

Prérequis

- Cette UE est accessible exclusivement aux élèves inscrits à l'Ecole d'Ingénieurs du Cnam et ayant validés toutes les UE de niveau 100.
- Son obtention est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur.
- Elle est obligatoire et ne peut être obtenue par VES ou VAE que dans le cas d'une validation totale du diplôme d'ingénieur de la spécialité concernée.
- l'UE est soumise à agrément du responsable national

Objectifs pédagogiques

Savoir maîtriser l'information spécialisée :

- Chercher l'information, l'évaluer, la valider.
- Produire, rédiger et communiquer l'information.

Savoir communiquer en situation professionnelle par écrit et à l'oral.

Programme

Contenu

Cette UE est organisée en deux parties :

- **La première partie** est consacrée à l'acquisition des savoirs et savoir-faire en information et communication pour l'ingénieur e. Cette première partie est accessible en FOAD.

Contenu

- Recherche bibliographique (SciFinder), outils de gestion bibliographique
-
- **La seconde partie** est consacrée à des exposés présentant des analyses d'articles et revues scientifiques, une restitution de conférences et une analyse critique de mémoires bibliographiques. Cette partie est en formation à distance planifiée et les séances sont obligatoires. Cette seconde partie permet d'acquérir les compétences de présentation nécessaires à la soutenance du document de synthèse validant l'UE (mémoire bibliographique).

Modalités de validation

- Mémoire

Description des modalités de validation

- Les modalités de validation comportent obligatoirement la rédaction d'un mémoire bibliographique et une présentation orale de ce mémoire devant un jury d'enseignants de la spécialité.
- Nul ne peut se présenter à l'évaluation de cette UE plus de trois fois.